

N°20/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
12 décembre 2025

L'an deux mille vingt cinq
Le 22 décembre à dix-huit heures trente

DATE D'AFFICHAGE
12 décembre 2025

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de Monsieur REGAERT
Bruno Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaient présents : M.REGAERT Bruno Maire, M.COSSARD
M. BACHELET Adjoints au Maire, M.BOULANGER Freddy
Conseiller municipal

EN EXERCICE 7

pouvoir : M. MARNAT donne pouvoir à M. REGAERT
Mme BOULANGER donne pouvoir à M.BACHELET

Absent : M. VIVIER Bruno

PRESENTS 4

Formant la majorité des membres en exercice.

VOTANTS 6

Secrétaire de séance : M. BOULANGER Freddy

Objet : CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA MISE EN PLACE DU SCDECI (Schéma intercommunal Défense extérieure contre l'incendie) entre SMAEP DAMONA ET LA COMMUNE DE VAUDHERLAND

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le code de la commande publique,

VU le projet de convention constitutive de groupement de commandes entre SMAEP DAMONA et la commune de Vaudherland

Après avoir entendu le rapport de monsieur Le Maire

Sur proposition du Maire

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

1°) approuve la convention relative à l'élaboration du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie

2°) autorise monsieur Le Maire à signer ladite convention ainsi que les documents attestant de la réalisation de l'étude

3°) charge monsieur Le Maire ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré en séance les jours mois et an susdits.



Vaud'herland, le 23 décembre 2025

Le Maire

REGAERT Bruno